

Le Geneviévois

Décembre 2018
Volume 13, no 11



Joyeuses Fêtes!



Production : *Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan*

Information : *Sylvie Baril : 418-362-2078 courriel : sylviebaril@stegenevieve.ca*

Site Internet : *www.stegenevieve.ca* **Facebook :** *municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan*

Prochaine parution : *24 janvier*

Date de tombée : *21 janvier*



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'arrivée hâtive de la neige et du froid nous a causé bien des soucis au cours du dernier mois. Les employés ont dû redoubler d'ardeur pour terminer la préparation et l'entretien automnal entre les périodes d'entretien de la chaussée. Du côté administratif, nous terminons les réclamations financières des nombreux projets s'étant terminés cette année. Nous travaillons aussi sur différentes demandes d'aide financière pour des projets 2019 qui comprennent la réfection de nombreux ponceaux rangs Nord, Village-ChAMPLAIN, des Lahaie et des Forges ainsi que 3800 mètres d'asphalte. Nous travaillons aussi sur la réfection, rendue obligatoire par le Ministère des Affaires municipales, du segment sanitaire entre la Rue Trudel et la Petite-Pointe.

En janvier prochain, la municipalité fera un grand pas dans ses infrastructures web et média par une série de déploiement. Ainsi, notre site internet fera peau neuve; nouvelle enveloppe et contenu rafraîchi. Suivant cette amélioration, nous grefferons les alertes citoyens, application destinée à vous informer en cas de sinistre, mais qui pourra aussi être utilisée par exemple pour les avis d'ébullition. Dans cette foulée technologique, nous offrirons dorénavant une plateforme « Voilà citoyen » pour la consultation de vos comptes de taxes et information en lien avec votre propriété. À partir de cette même application, vous pourrez faire des signalements de problèmes, par exemple un nid de poule. Et finalement, nous sommes à mettre la touche finale au déploiement de l'internet sans fil « wi-fii » gratuit, à bande passante limitée (vitesse) et ce, à proximité des sites municipaux (centre communautaire, halte, bureau municipal et loisir).

Les membres du Conseil et l'équipe municipale aimeraient profiter de cette période pour vous souhaiter la concrétisation de tous vos projets et la réalisation de vos vœux les plus chers.

Christian Gendron, maire

François Hénault, dir. général

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Christian Gendron, maire :	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Yanick Godon :	418-362-2963
Annie Van Den Broek :	418-362-2292
Réjean Marchand :	418-362-3248
Mikaël Carpentier :	418-362-0440
Gilles Mathon :	418-362-2259

SERVICES MUNICIPAUX

Bureau municipal :	418-362-2078 (2250)
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
Adjoint :	418-362-1321
Urbanisme :	819-840-0704 poste 2212 ou 2204
Sûreté du Québec :	418-325-2272



RÉSUMÉ DES DÉLIBÉRATIONS DE NOVEMBRE 2018

- ✓ Approbation des comptes à payer et des déboursés du mois de novembre au montant de 224 962,46\$.
- ✓ Adoption du projet de règlement no 413-05-11-18 établissant le traitement des élus municipaux et remplaçant le règlement no 396-06-02-17.
- ✓ Réparation de la souffleuse à neige chez Machineries Lourdes St-Raymond au coût de 9 205,54\$.
- ✓ Attribution du contrat pour 3 ponceaux rang Nord à Cimota au coût de 25 160,00\$ plus taxes.
- ✓ Commandite de 400\$ au CAB des Riverains et 250\$ à Moisson Mauricie.
- ✓ Affectation des dépenses FEPTU 1 aux différents comptes de surplus.
- ✓ Renouvellement du contrat pour l'entretien de la patinoire au coût de 2 300\$ plus 35\$/heure pour le déneigement.
- ✓ Contrat de location de machinerie pour le déneigement 2018-2019 à Dessureault/St-Arnaud au coût de 106\$ pour la chargeuse sur roues et de 91\$ pour la rétrocaveuse.
- ✓ Autoriser le DG à aller en appel d'offres pour l'achat d'un pick-up.
- ✓ Autoriser le DG à aller en appel d'offres pour services professionnels pour la réfection du segment 086, rue de l'Église (entre la rue St-Charles et rue Trudel).
- ✓ Dérogation mineure pour le 351 rue Principale afin d'autoriser une hauteur mi-toit à 4.4 mètres au lieu de 4 mètres.
- ✓ Mention de félicitations à Mme Carolle Massicotte pour son intronisation au Temple de la renommée sportive de la Mauricie
- ✓ Absorption du déficit de l'évènement Supermoto au montant de 370.19\$.

Séance d'ajournement du 8 novembre

- ✓ Remplacement du système de son du centre communautaire au coût de 13 644,51\$ plus taxes par E.V. Sonorisation.

Séance extraordinaire du 19 novembre

- ✓ Entériner l'adjudication du contrat de services professionnels pour les travaux du réservoir et conduite d'eau potable rang les Forges à la firme Pluritec au coût de 168 665\$ plus taxes.

PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 14 janvier
20 h 00

La version originale des procès-verbaux est disponible
sur le site internet de la municipalité à l'adresse
suivante: www.stegenevie.ca

Sous l'onglet affaires municipales





Je souhaite garder vos enfants



Jade Chalifour Allard	418-362-3115
Marianne Brouillette	418-362-3147
Priscille Brouillette	418-362-3147
Léanne Despins	418-362-3026
Megan Dubois	418-362-3119
Sarah-Eve Dufour	418-362-0398
Mathyce Gauthier	418-362-2687
Ryan Hamel	418-362-0514
Eve-Marie Lauture	418-362-1385
Nathanaël Le Marois	418-362-3259
Félix Lavoie Marchand	418-362-3141
Justine Meunier	418-362-2212
Mélissa Meunier	418-362-2212
Sabrina Savoie	819-690-0650
Charlotte Villemure	819-378-8843

Si vous désirez ajouter ou enlever votre nom, communiquez au 418-362-2078 poste 2250.

CHASSE-NEIGE ET BACS ROULANTS

Pendant la période hivernale, veuillez déposer vos bacs roulants à **l'intérieur** du banc de neige pour éviter que nous accrochions votre bac avec le chasse-neige et que nous déneigions pleine largeur du chemin. La municipalité n'est pas responsable du bris de votre bac s'il est placé en dehors des balises.



NE JETEZ PAS VOS VIEUX ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au point de dépôt de l'ARPE-Québec, soit au garage municipal dans le conteneur vert.



À louer

L'Office régional d'habitation (ORH) offre un loyer 3 ½ pour personnes retraitées ou préretraitées (55 ans et plus). Le coût mensuel est de 25% des revenus.

Pour vérifier votre admissibilité ou demander des informations supplémentaires, communiquez au 819-840-2830.



ACTIVITÉS AQUATIQUES PISCINE DE L'ÉCOLE SEC. LE TREMPLIN

PROGRAMMATION HIVER/PRIATEMPS 2019
Le mercredi, du 16 janvier au 8 mai 2019



NOUVEL HORAIRE BAIN LIBRE

MERCREDI : 18H30 À 19H45 (bain familial)
19H45 À 20H30 (entraînement en longueur)

Admission: ⇒ 3,00 \$/enfant (0-17 ans)
⇒ 4,00 \$/adulte (18 ans et +)

* Bonnet de bain obligatoire *

Pour informations,
communiquez avec Danie Crête au numéro (418) 328-3330

BONNE SESSION À TOUS !

N.B. : La piscine sera fermée durant la période des Fêtes.



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (semaine jaune)

CALENDRIER DES COLLECTES 2019

La collecte des matières recyclables se fait une fois aux deux semaines et toujours le même jour dans votre quartier. Pour connaître le jour de la collecte dans votre municipalité : rgmm.com

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28		

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Août						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

BIEN RÉCUPÉRER À LA MAISON



MATIÈRES ACCEPTÉES

Contenants
Pots et bouteilles de verre ou de plastique, canettes, boîtes de conserve, assiettes d'aluminium

Emballages
Sacs de papier, sacs de plastique, boîtes, papier d'aluminium

Imprimés
Papiers, journaux, cartons



MATIÈRES REFUSÉES

Vêtements
Appareils électroniques
Appareils ménagers
Branches, feuilles

Contenants de peinture

Plastique 6 : styromousse, ustensiles en plastique, mini contenants de crème à café, contenants de yogourt format individuel

Objets longs : corde à linge, boyau d'arrosage, fils électriques

Objets plus petits qu'un 2 \$

Cartons souillés à plus de 25 % avec de l'huile, de la graisse ou de la nourriture



Conseils pratiques

Placez votre bac en bordure de rue la veille de la collecte

Retirez les papiers du Publisac

Regroupez les sacs de plastique dans un sac

Rincez légèrement les contenants et sacs souillés avec votre eau de vaisselle

Il n'est pas nécessaire de retirer les étiquettes des contenants et les fenêtres des enveloppes

Avant de jeter un objet à la poubelle, **pensez** réparation, don ou écocentre!





AVIS PUBLIC

DATES DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2019

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité, que lors d'une séance ordinaire du conseil de cette municipalité, tenue le troisième jour de décembre deux mille dix-huit, une résolution établissant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2019 a été passée conformément à la Loi.

Ainsi, les prochaines séances ordinaires seront tenues au 30 rue St-Charles à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, à 20 h 00, aux dates ci-après :

- 14 janvier	4 février	4 mars	1er avril	6 mai	3 juin
2 juillet	12 août-	3 septembre	7 octobre	4 novembre	2 décembre

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 4 décembre 2018

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation
Projet de règlement de zonage # 415-03-12-18 modifiant le plan d'urbanisme

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 415-03-12-18 modifiant le plan d'urbanisme.

Le règlement modifiant le plan d'urbanisme a pour objet d'approuver le prolongement d'un chemin privé au plan d'urbanisme.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 10 janvier 2019 à 19 h 00, au bureau municipal de Sainte-Geneviève-de-Batiscan, au 30, rue St-Charles. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, soit au 30, rue St-Charles, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00 et le vendredi de 9 h 00 à 12 h 00.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 4 décembre 2018

François Hénault, directeur général et secrétaire-trésorier



GYMNASE



Les lundis et mercredis de 18h30 à 20h00

Session débutant le 14 janvier jusqu'au 22 mai

Information Isabelle Berthiaume par Facebook ou 819-840-4337 poste 5422

Prix à venir mais entre 55 et 65\$ selon le nombre d'inscriptions.



Patinoire



STATIONNEMENT POUR L'HIVER

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur un chemin public et les stationnements publics entre 23 h 00 et 7 h 00 du 15 novembre au 1^{er} avril inclusivement, et ce sur tout le territoire de la municipalité.

En respectant cette consigne, vous nous facilitez notre travail de déneigement.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION.



Randonnée aux flambeaux

(Porto-Choco de Luc)

Samedi le 9 février 2019

C'est un rendez-vous!

PLAISIRS
D'HIVER

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019**

REVENUS	2018	2019
Taxes	1 525 397,00	1 597 366,00
Paiements tenants en lieu de taxes	104 869,00	100 106,00
Services rendus	53 311,00	52 155,00
Impositions des droits	23 000,00	18 000,00
Amendes, pénalités et autres revenus	25 000,00	21 000,00
Intérêts	18 000,00	19 500,00
Transferts	1 043 219,00	1 118 324,00
Total des revenus	2 792 796,00\$	2 926 451,00\$
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	424 825,00	456 878,00
Sécurité publique	168 066,00	171 786,00
Transport	401 410,00	438 760,00
Hygiène du milieu	310 252,00	311 577,00
Santé et Bien-être	23 206,00	7 953,00
Aménagement, urbanisme et développement	43 670,00	47 800,00
Loisirs et culture	85 383,00	104 276,00
Frais de financement	125 880,00	142 454,00
Total des dépenses de fonctionnement	1 582 692,00\$	1 681 484,00\$
SURPLUS DE L'EXERCICE	1 210 104,00	1 244 967,00
CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES		
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	755 387,00	799 400,00
Total du financement	755 387,00\$	799 400,00\$
AFFECTATIONS		
Activités d'investissement	426 784,00	417 495,00
Surplus accumulé non affecté	0	
Surplus accumulé affecté	27 933,00	28 072,00
Total des affectations	454 717,00\$	445 567,00\$
TOTAL CONCILIATION À DES FINS BUDGÉTAIRES	<u>1 210 104,00\$</u>	<u>1 244 967,00\$</u>
SURPLUS DE L'EXERCICE À DES FINS BUDGÉTAIRES	-0-	-0-



	2018	2019
Prévisions de la taxe foncière par 100,00\$ d'évaluation:	0,95\$	\$
- Générale		0,60
- Sûreté du Québec		0,08
- MRC des Chenaux		0,09
- Service des incendies et Premiers répondants		0,05
Prévision des tarifs par unité :		
Compteurs d'eau – taux de base	160,00	160,00
Compteurs d'eau – taux du m ³ supplémentaire à 250 m ³	0,85	0,85
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 500 m ³	1,10	1,10
Compteurs d'eau du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1,50	1,50
Aqueduc – emprunt - puits et réservoir	23,89	0
Aqueduc – emprunt – usine de filtration	26,51	18,61
Aqueduc – emprunt prolongement	121,71	119,86
Aqueduc – emprunt – puits P-4	27,94	27,73
Aqueduc - réservoir	0	66,07
Aqueduc – emprunt Bord de l'Eau	11,91	6,92
Aqueduc – St-Luc-de-Vincennes :	(note 1) 1 475,00	(note 1) 839,37
Aqueduc – Batiscan – taux de base	290,00	290,00
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 300 m ³	1,05	1,05
Aqueduc – Batiscan – taux du m ³ supplémentaire à 1 000 m ³	1,50	1,50
Eaux usées – entretien	167,08	168,06
Eaux usées – emprunt-traitement	113,96	68,51
Eaux usées – emprunt-collecte	456,09	288,71
Déchets	155,00	155,00
Vidange des fosses septiques – 880 gallons et moins	87,50	87,50
Aqueduc St-Charles	3,18	3,20
Aqueduc câble	15,81	15,81
Eaux usées St-Charles	100,96	101,32

* note 1 (Montant réel de la facture de St-Luc de l'année précédente)

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION					
Période 2019 - 2020 - 2021					
Projets	Estimation	Mode de financement	2019	2020	2021
			N/A	N/A	N/A
Administration			N/A	N/A	N/A
Sécurité publique					
Voirie	1 500 000\$	Règlement d'emprunt, subvention RIRL 75%, subvention AIRRL 50%, reste sur TECQ, part municipale minime	Rang Nord et Petite Pointe	N/A	N/A
Hygiène du milieu	600 000\$	PRIMEAU 65%, financé par règlement d'emprunt, 86% au secteur	Segment sanitaire		
	1 900 000\$	FEPTEU 83%, financé par règlement d'emprunt, 75% au secteur		Rangs Nord – Sud, conduite amené boisé	Rangs Nord – Sud, conduite amené boisé
Aménagement & urbanisme			N/A	N/A	N/A
Loisirs et Culture			N/A	N/A	N/A

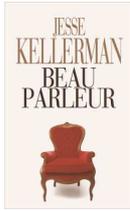


Bibliothèque

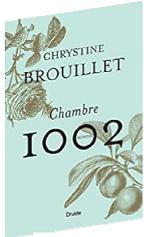
ROMANS/ADULTES



La petite orpheline
Marc Fisher



Beau parleur
Jesse Kellerman



Chambre 1002
Christine Brouillet

Par accident
Harlan Coben



Devenir
Michelle Obama



L'oracle et le revolver
Guillaume Morissette



La louve du Bas Saint-Maurice
V.1 Le legs / Gilles Côtés

DENISE BOMBARDIER



Une vie sans peur et sans regret
Denise Bombardier



Vent du large
Louise Lacoursière



HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE sont les lundi et jeudi de 18 h 30 à 20 h. Par contre, veuillez prendre note que la bibliothèque **fermera** les 24, 27, 31 décembre ainsi que le jeudi 3 janvier 2019.





Société historique

Église de Sainte-Geneviève-de-Batiscan (suite)

3-Le Chemin de croix.

Le chemin de croix en relief encastré dans les murs latéraux de l'église a lui aussi été peinturé de couleur blanc cassé en 1960. Avant cette date, les personnages et les arrière-plans étaient colorés.

Une question se pose : d'où provient-il et à quand remonte-t-il?

Mademoiselle Colette Trudel (1919-2015) a minutieusement consulté les Registres des délibérations des marguilliers de 1890 à 1938 et a produit un cahier des principales résolutions et des dépenses consignées dans les registres. Il y a une seule mention concernant un chemin de croix « en relief » béni par le curé Charles Bellemare le 1^{er} novembre 1908. Elle conclut que c'est « possiblement celui qui existe encore, quoique modifié ».

Il faut alors penser que ce Chemin de croix, probablement accroché aux murs de l'église incendiée, aurait pu être sauvé et réinstallé lors de la reconstruction de l'église en 1933. Il n'est pas rare de voir de tels Chemins de croix fixés aux murs dans de vieilles églises.

Il faut apprécier la valeur hautement symbolique de l'église : la simplicité, le dépouillement, les couleurs favorisent une spiritualité vécue dans un environnement paisible, coloré et lumineux.

La sobriété, le dépouillement du style répond à l'architecture : pas de colonnes, pas de fioritures. L'authenticité et la nouveauté des matériaux, la pureté des lignes aboutissent à un style peut-être surprenant mais très novateur pour l'époque.

Ce n'est pas un modernisme à outrance genre « salle de réunion » ni un faux rappel ou copie des styles d'avant Vatican II mais c'est surtout un compromis harmonieux et réussi entre 1870 et 1933-34. Cette église possède une valeur patrimoniale indéniable dont les Geneviévoises et les Geneviévois ont toutes les raisons d'être fiers(es)

Soulignons que vers les années 1970, voulant appliquer trop à la lettre l'esprit de renouveau de Vatican II, on a procédé à un dépouillement exagéré de l'église. Le maître-autel au fond du chœur est disparu sans que l'on sache où pour être remplacé par un banc placé devant une grande croix de bois ; il en est de même d'une magnifique chaire, d'un unique autel-reliquaire vitré montrant un saint Prime magnifiquement vêtu, sous la table de l'autel latéral droit, de précieux anges, de diverses statues et de plusieurs chandeliers dont on n'a pu retrouver trace. La lampe du sanctuaire datant vraisemblablement de 1953- d'après une photo- avait été dépendue du centre du chœur et reléguée au grenier du presbytère. Le tabernacle avait été sorti du chœur et placé sur un nouvel autel latéral en calcaire blanc, à droite, à l'avant de la nef, à la place de l'autel-reliquaire de saint Prime disparu.

Ce tabernacle date de 1950. Dû à l'initiative du chanoine Léon Désilets à la suite d'une levée de fonds auprès des paroissiens, il avait été acheté à l'occasion de l'ANNÉE SAINTE (1950). Le curé William Le Sage l'a fait retaper et redorer en 1972. Un détail intéressant : à l'intérieur du tabernacle, sous un napperon, on retrouve la liste des donateurs qui ont contribué à l'achat du tabernacle.

Heureusement, en contrepartie d'un dépouillement sans doute excessif, peu à peu, les dynamiques Conseils de Fabrique, la Société historique et de nombreux bénévoles ont su prendre d'heureuses initiatives: acquisition de l'autel des célébrations actuel et d'un ambon en granit poli à l'avant du chœur et de fonts baptismaux du même matériau, à gauche, à l'avant de la nef. Un ancien autel qui avait remisé au sous-sol du presbytère et qui avait même servi d'établi a été restauré en 2009 par Martin Gauthier. On lui a redonné le cachet du maître-autel original disparu et replacé sur la tribune au fond du chœur en 2010. La lampe du sanctuaire a retrouvé son éclat et est à nouveau suspendue au milieu du chœur. Deux anges provenant de la Fabrique de Saint-Gérard-des-Laurentides ont été restaurés et placés sur le maître-autel de même que des chandeliers et un crucifix provenant de l'évêché de Trois-Rivières. Tout comme avant les années 1970, un grand rideau est à nouveau tendu derrière maître-autel, lui confère de l'amplitude et de l'éclat tout en dissimulant l'entrée de la sacristie. Enfin, quelques statues ont retrouvé place dans la nef.

À suivre.....



Paroisse Ste-Élisabeth, communauté de Ste-Geneviève

MESSE DE NOËL

Mini spectacle



Cette année, la célébration se tiendra le 24 décembre à 21h30 en notre église. **PRENEZ NOTE** qu'à compter de **20h45** vous pourrez assister à un **MINI-SPECTACLE** avec deux chansonniers Nicole Capino et Jacques Montambeault, résidents de la municipalité. Vous aurez droit aussi à un monologue bien connu de tous et toujours populaire à l'occasion de Noël. Nous vous invitons à y assister en grand nombre avec vos enfants, petits-enfants et la parenté! « Ce n'est pas la place qui manque! ». Bien sûr, il y aura toujours la belle crèche qui attire petits et grands...et c'est seulement une fois par année!!

Le Comité local des affaires économiques et l'Équipe de vie communautaire

QUÊTE POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Pendant la célébration, il y aura comme à chaque Noël, une quête spéciale pour le chauffage de l'église. Une enveloppe identifiée « chauffage de l'église » sera déposée dans votre banc. Merci d'y insérer votre don!

HORAIRE DES CÉLÉBRATIONS DU TEMPS DES FÊTES

Dans quelques semaines, nous célébrerons la grande fête de Noël. Étant donné que le soir du 24 décembre tous les prêtres sont en service, j'ai pensé permettre à certains de mes confrères de garder toutes leurs énergies pour les célébrations du 24 décembre en diminuant le nombre de célébrations qui seront offertes le dimanche 23 décembre.

Ainsi, le dimanche 23 décembre, il y aura une messe à Saint-Stanislas à 9 h 30, une messe à Saint-Maurice à 9 h 30, une messe à Batiscan à 9 h 30. Je vous invite donc à vous rendre à l'une de ces églises si vous souhaitez vivre une célébration eucharistique le 4^e dimanche de l'Avent. Merci de votre compréhension !

Claude Lapointe, prêtre



Célébration du 24 décembre à 21 h 30 à l'église de Sainte-Geneviève

Le 25 décembre à 10 h 30 à l'église de Saint-Stanislas

Le 29 décembre à 16 h à l'église de Sainte-Geneviève

Le 1^{er} janvier à 9 h 30 à l'église de Saint-Stanislas (célébration de la Parole), et à 10 h 45 à l'église de Sainte-Anne (eucharistie)

OUVERTURE DES PORTES DE L'ÉGLISE

Très bientôt et jusqu'au printemps les portes de l'église seront débarrées de 10h a.m. à 15h p.m. les jeudis et les dimanches. Nous pensons aux personnes qui veulent s'accorder un moment de recueillement, **tout en ayant accès à un lieu qui rend possible l'activité physique, telle une marche** bienfaisante ou une pause durant la journée. Si l'expérience s'avère positive, cela pourrait se poursuivre durant l'été.



ATTENTION AUX CHUTES DE NEIGE

Durant l'hiver il se produit des chutes de neige venant du toit de l'église. Nous vous demandons **d'éviter de passer ou de stationner entre la salle et l'église lors de températures pouvant occasionner ces chutes.**



À LA RECHERCHE

Chers geneviévois et geneviévoises,

Je suis à la recherche de quelque chose de très rare semble-t-il, une photo de la première caserne incendie de Sainte-Geneviève-de-Batiscan communément appelé à l'époque la « Shed des pompes ou la station des pompes ».

Cette première caserne a été construite à l'été 1947 par M. Emilien Massicotte et aidé par M. Maurice Brouillette. Je suis à la recherche de photos montrant cette bâtisse avec sa tour de séchage pour les boyaux. Je vous rappelle que celle-ci se trouve toujours sur la rue Saint-Pierre aujourd'hui mais que la tour de séchage n'y est plus. En effet, celle-ci est tombée vers la fin des années 1970 suite à des vents très violents issus d'une tempête... Elle faisait le coin de la rue Saint-Pierre, la rue de l'Hôtel Sainte-Geneviève entre la maison de M. Paul Carpentier et M. Alphonse Trudel. Toutes photos seront acceptées avec grande joie de même que des croquis des plans s'il y a lieu, ce qui serait un bonus suprême. Je me charge de numériser le tout et de vous remettre dans les meilleurs délais. Le tricentenaire de Sainte-Geneviève-de-Batiscan approche... et il faut se préparer d'avance. Merci!

Jean Brouillette 418-362-3147

**OFFRE
D'EMPLOI**

Experts en fabrication **dianafood** 
d'ingrédients santé naturels.
240 route Ste-Marie à Champlain.

Nous recrutons un ou une jeune technicien (ne)
Réception/Expédition, gestion des flux.

- Êtes-vous intéressé par un poste opérationnel et administratif?
- Êtes-vous à l'aise avec l'informatique?
- Aimez-vous les relations?
- Voulez-vous travailler près de chez vous dans une petite entreprise internationale en expansion?

Envoyez CV à laurence@lapublishers.ca. Elle vous répondra très vite.
Ou déposez-le à Rémi Gagnon directement à l'entreprise.

L'hiver vous rend MALADE?

Pour savoir :

1. QUOI faire pour rester en santé
2. COMMENT se soigner à la maison
3. OÙ et QUAND consulter

maladeenhiver.ca



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec
Québec





Maison de la famille Des Chenaux

Massage pour bébé

Janvier, 2431, St-Jean St-Maurice, 10 h 00

Début d'une série de 8 rencontres où vous apprendrez différentes techniques de massage. Profitez de ce moment privilégié pour passer du temps de qualité avec votre bébé. **Coût : 10\$**

Information : France

Cafés-Rencontres, 9 h 30

Mercredi La Pérade, 100, de la Fabrique

16 janvier : Acceptation de soi

30 janvier : «Le terrible 2», est-ce si terrible ?

Garderie simultanée gratuite

Information : Joanie

Césame

Janvier, 2431, St-Jean Saint-Maurice, 13 h 00

Début d'une série de 10 rencontres pour les parents et leurs enfants de 3 à 5 ans. Les ateliers permettent aux enfants de vivre et d'intégrer des notions de vie en groupe où la discipline personnelle est nécessaire.

Coût : 10\$ / Information : Joanie

 Suivez-nous sur Facebook pour connaître toutes nos activités ! 
Carte de membre 5\$ Tel. (418) 325-2120

Le programme P.I.E.D. vous revient en force cet hiver!

Prévenir les chutes après 60 ans : oui, c'est possible!

Bonjour,

Saviez-vous qu'une personne sur trois âgée de 65 ans et plus chute au moins une fois dans l'année?

Les activités de la vie quotidienne exigent certains efforts physiques : se pencher, soulever et porter des objets, se déplacer. En avançant en âge, le risque de chute augmente, et l'activité physique devient un moyen pour le diminuer. La chute peut être sans conséquence comme elle peut occasionner des blessures entraînant une perte d'autonomie.

Heureusement, les chutes peuvent se prévenir et c'est ce que propose le *Programme de prévention des chutes* du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec (CIUSSS MCQ).

Une session d'hiver est prévue dès janvier à raison de deux fois par semaine. Les personnes souhaitant participer au programme doivent réserver leur place avant le 17 novembre prochain et compléter une grille d'aptitudes. Pour ce faire, il est possible de s'inscrire en contactant l'agente administrative aux coordonnées suivantes :

CIUSSS MCQ Secteur Mékinac et Des Chenaux

418-365-7555 ou 418-362-2727 poste 3065

Le nombre de participants est limité à 15. Hâtez-vous!

Par la suite, le lieu et la date du début du programme seront communiqués à chaque participant. Les sessions sont offertes gratuitement.



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Noël des enfants
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18 BUDGET	19	20	21	22
23 / 30	24 / 31	25 NOËL	26	27	28	29
	Bureau fermé					



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 Bonne année 2019	2	3	4	5
	Bureau fermé	Bureau fermé	Bureau fermé	Bureau fermé	Bureau fermé	
6	7	8	9	10	11	12
13	14 Gym	15	16	17 Gym	18	19
20	21 Gym	22	23	24 Gym	25	26
27	28 Gym	29	30	31 Gym		



Tout le territoire sauf :



Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement



Séance du conseil



Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement



Récupération



Natation au le Tremplin

Gym

18 h 30 à 20 h 00 au le Tremplin



Bibliothèque (lundi et jeudi de 18 h30 à 20 h00)



Dimanche 10 h 45
Samedi 16 h 00



Les Fermières



Âge d'Or



Pleine Lune



Cours de danse